

La Vie Quercynoise

Du 3 au 9 octobre 2013 – N° 3542

1,20 € - Tél. : 05 65 53 65 40 – www.laviequercynoise.fr

Canton de Martel

SARRAZAC Au lieu-dit Pech Ayat.

Le plus grand parc solaire du Lot

CATHERINE LAMIC

D'ici quelques semaines, Pech Ayat, un lieu-dit à la limite des communes de Cressensac et de Sarrazac, deviendra le plus grand parc solaire du Lot.

À Pech Ayat, commune de Sarrazac, Gabriel Sourzat de Martel avait une parcelle d'une dizaine d'hectares où s'ébattaient quelques cerfs. Las de s'en occuper, il chercha comment valoriser cet espace. Par hasard, il apprit que la société Photosol cherchait des terrains en Midi-Pyrénées pour y implanter des panneaux photovoltaïques. En ce mois de juillet 2008, cinq ans de tractation avec l'État et les normes imposées vont s'ensuivre pour que le plus grand parc solaire du Lot... voit le jour.

Le raccordement prévu pour fin 2013

« L'aboutissement de ce projet a été bien plus long que prévu, explique Gabriel Sourzat à l'initiative de cette réalisation. J'ai d'abord proposé mon terrain au producteur et gestionnaire Photosol, puis trois voisins m'ont rejoint, Ms. Barre, Boustie et Oubrayrie ». Sur ce terrain d'une surface de 23 hectares, c'est la technologie des panneaux polycristallins qui a été retenue, celle la plus utilisée pour la production électrique. La puissance installée est de 12 MWc qui produira 13 000 MVH capable d'assurer la consommation de 3 000 foyers/an et éviter 1 500 tonnes de CO₂/an. « Le terrassement est pratiquement terminé. Il a été réalisé par l'entreprise Portugaise « Jayme da Costa Énergie SARL » qui est spécialisée dans le domaine des énergies renouvelables, notamment photovoltaïque et éolienne. La pose des panneaux est en cours et le raccordement est prévu pour la fin de l'année 2013 ». Cette énergie ainsi



Vue du site de 23 hectares.

produite par les rayons du soleil sera raccordée au poste source de Férouge à Lachapelle-Auzac. Les 15 km de ligne pour l'acheminer seront enterrés. Cette électricité produite par cette station sera la plus compétitive du monde. Elle vendra son électricité à EDF à 11,08 centimes le kWh.

Des retombées financières pour la commune

« L'emprise de ce parc est en dehors de toute zone de protection ou d'inventaire. Pour son entretien, le terrain sera divisé en trois parcs pour y tenir des troupeaux de moutons en rotation. Dès la fin de l'hiver, il y aura plantation de prairie et de pelouse sèche ayant une valeur fourragère. Le tout sera protégé par une clôture de 2 m de haut

qui sera végétalisée ». Le maire de Sarrazac, Fenni Habib, parti prenante dès l'origine, a accepté cette station aux conditions qu'il n'y ait pas d'extension future et que les terrains soient rendus aux générations futures dans l'état à la fin des 30 ans d'exploitation avec Photosol et les 20 ans avec EDF. « C'est grâce à lui que l'affaire a pu aboutir car il a fallu gérer les cinq ans de tractation avec l'État et les différents retards. Il fallait avoir foi dans ce projet. Cette réalisation d'un grand intérêt communautaire va générer des retombées financières pour la commune de Sarrazac et également pour la communauté de communes du Pays de Martel grâce à la taxe d'aménagement et l'IFER (imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau) ». ■